



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

| | |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers | 35 |
| En exercice | 35 |
| Présents | 33 |
| Votants par procuration | 0 |
| Absents | 2 |
| Total des votes | 33 |

5.1

L'an deux mille vingt six, le vingt mars, à 18h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 16 mars 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, M. Patrice AUVRAY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Mikael CHEVRAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Kylian HÉBERT, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Béatrice M'BARK, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, M. Clément NIEL, Mme Sonia QUESNEY, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Kévin MAUVIEUX, M. Édouard VALAUNEY

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

à

ELUS ABSENTS :

M. Thierry BERNARD, M. Thomas GRANDSIRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Kylian HÉBERT

N°DEL_0036_2026 Élection des Adjointes au Maire

L'élection des adjoints au Maire constitue une étape essentielle pour la constitution de l'exécutif communal et le service public rendu aux habitants. Ces élus assistent le Maire dans l'exercice de ses fonctions et assurent le bon fonctionnement des services municipaux. Avant de procéder à cette élection, le Conseil municipal a déterminé le nombre d'adjoints au Maire (délibération n° 0035_2026). L'élection des adjoints doit se dérouler dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables aux communes de plus de 1 000 habitants.

VU l'article L.2122-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nécessité pour une commune d'élire des adjoints ;

VU l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales sur la faculté du Conseil municipal d'en fixer le nombre ;

VU l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales sur les conditions d'élection des adjoints ;

VU l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales sur le mode de scrutin ;

VU la délibération n° 0035_2026 du Conseil municipal déterminant le nombre d'adjoints au Maire ;

CONSIDÉRANT que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec alternance des sexes ;
CONSIDÉRANT que si, après deux tours, aucune liste n'obtient la majorité absolue, un troisième tour est organisé à la majorité relative, et qu'en cas d'égalité de suffrages, sont élus les candidats de la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée ;
CONSIDÉRANT que la liste de candidats a été présentée et soumise au vote.

Après avoir procédé au vote,

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

*Par 27 votes Pour,
Et 6 votes nuls*

*Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK,
Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY*

► **DE PRENDRE** acte des résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel : 33
- Nombre de votants : 33
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Nombre de votes blancs : 6
- Nombre de votes nuls : 0
- Majorité absolue : 14

► **D'ÉLIRE** la liste des adjoints au Maire composée des membres suivants :

- 1er Adjoint au Maire : M. CANTELOUP Christophe
- 2ème Adjoint au Maire : Mme GAUTIER Florence
- 3ème Adjoint au Maire : M. TIMON Julien
- 4ème Adjoint au Maire : Mme DUTILLOY Brigitte
- 5ème Adjoint au Maire : M. AUVRAY Patrice
- 6ème Adjoint au Maire : Mme DAVY COCHIN Frédérique
- 7ème Adjoint au Maire : M. BURET Dominique
- 8ème Adjoint au Maire : Mme MONLON Laurette
- 9ème Adjoint au Maire : M. GENEY Frédéric

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

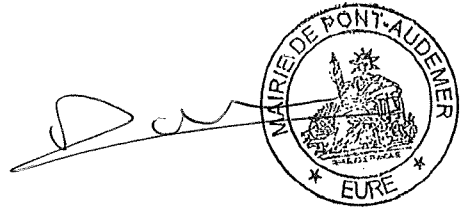


Pont-Audem ID : 027-200077329-20260320-DEL_0036_2026-DE

Le secrétaire de séance

Kylian HÉBERT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS